



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

L'avenir de la formation et du baccalauréat professionnel MAMEV

Question écrite n° 18543

Texte de la question

M. Lionel Vuibert attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des entreprises, du tourisme et de la consommation, sur la situation préoccupante concernant l'avenir de la formation aux métiers de la maintenance des matériels pour l'entretien des espaces verts. À titre d'exemple, le centre de formation de la chambre de métiers et de l'artisanat de Château-Thierry vient d'annoncer l'arrêt, à la rentrée 2024, de sa formation « Baccalauréat professionnel en maintenance de matériel des espaces verts » (Bac Pro MAMEV), faute de financement suffisant, conséquence de la baisse des crédits alloués aux contrats d'apprentissage en 2023. Si les apprentis actuellement en 1ère année pourront terminer leur cursus, aucun nouveau candidat ne pourra être accueilli en baccalauréat professionnelle MAMEV à Château-Thierry après 2024. Cette décision fait peser une lourde menace sur la pérennité de ces formations indispensables aux métiers verts. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle entre en contradiction totale avec les enjeux de réparation, de recyclage et de transition écologique portés par le Gouvernement. Les entreprises, qui œuvrent au quotidien pour l'entretien durable des espaces verts, se retrouvent désormais privées de viviers de jeunes formés localement à ces métiers d'avenir. Or la maintenance et la réparation des matériels pour l'entretien d'espaces verts s'inscrivent pleinement dans une logique d'économie circulaire et de lutte contre l'obsolescence programmée. Prolonger la durée de vie des équipements, recycler et valoriser les pièces détachées sont autant de gestes essentiels pour réduire l'empreinte environnementale du pays. Aussi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour maintenir et développer ces formations essentielles dans les territoires et qui participent également de la souveraineté industrielle nationale dans les filières vertes.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Vuibert](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18543

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : [Entreprises, tourisme et consommation](#)

Ministère attributaire : [Entreprises, tourisme et consommation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2024](#), page 4643

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)